



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE PAUL VI
AU CORPS DIPLOMATIQUE
ACCRÉDITÉ PRÈS LE SAINT-SIÈGE***

Samedi 12 janvier 1974

Excellences et chers Messieurs,

Nous sommes vivement reconnaissant à votre digne interprète de ses paroles si bienveillantes, et nous vous remercions tous cordialement de votre présence ici et de l'hommage déférent que vous tenez à nous rendre ainsi, chaque année, au retour des fêtes de Noël et du Nouvel An.

Ce temps ramène naturellement devant notre esprit le thème à la fois ancien et nouveau de la paix; et la rencontre avec le Corps Diplomatique l'impose à notre réflexion avec plus d'intensité encore: car pour vous, diplomates, il ne s'agit pas seulement d'un mot appelant des souhaits joyeux ou de tristes prévisions; ni même simplement d'un sujet théorique de méditation et d'étude. C'est, peut-on dire, le centre et le but de votre «mission», avec toute la densité de signification qui s'attache à ce noble terme.

Vous n'êtes pas seulement spectateurs, bénéficiaires ou victimes des hauts et des bas de la paix dans le monde. Vous êtes, à un titre spécial et avec une responsabilité tout particulière, les protecteurs et les défenseurs de la paix.

Une opinion assez répandue aujourd'hui, basée sur des connaissances approximatives ou sur des souvenirs d'un passé révolu, semble ne vouloir retenir de la diplomatie que quelques aspects extérieurs, plus décoratifs que substantiels, ou certaines manifestations de mauvais aloi, formes dégénérées de la véritable action diplomatique, qui eurent cours peut-être, hélas! à certaines époques du passé, mais que répudie aujourd'hui la conscience de ceux qui se consacrent à ce haut service, et qui, d'ailleurs, ne répondraient plus, présentement, aux exigences et aux finalités de ce service lui-même.

De nos jours, en effet, le développement des rapports de forces et d'intérêts a pour effet que le bien ou le mal de telle partie de la communauté internationale ne peuvent être considérés comme le mal ou le bien de telle autre partie; et le monde se trouve heureusement presque obligé de chercher ensemble l'avantage commun, s'il veut éviter le dommage commun ou même la commune catastrophe.

Il est vrai que même parmi les plus hauts responsables de la vie des peuples, tous n'arrivent pas à saisir ou à garder présente à l'esprit, comme ils le devraient, cette vérité fondamentale. Et c'est pourquoi il n'est pas rare, surtout chez ceux qui sont ou croient être les plus forts, que l'un ou l'autre cède à la tentation de résoudre en sa faveur, par la force ou la violence, des situations de tensions ou de conflits.

Mais il n'est pas moins vrai que la réalité se venge de ces calculs erronés. Malheureusement, ceux qui en paient le prix sont le plus souvent d'innocentes victimes, parmi lesquelles figurent parfois ceux-là même qui s'étaient employés à en détourner les protagonistes.

Il est donc d'autant plus nécessaire qu'aux raisons de la force - qui sont fréquemment injustes et qui, aujourd'hui plus que par le passé, se montrent impuissantes à assurer l'avantage général et même l'avantage de ceux qui y ont recouru - il faut, disons-nous, qu'à ces raisons de la force, la communauté des nations sache opposer efficacement la force de la raison, de la justice, et d'une équitable et généreuse compréhension des droits et des intérêts de tous.

Il s'agit là d'un effort d'une telle ampleur, d'une telle noblesse - d'une telle difficulté aussi - qu'on ne saurait assez en souligner l'importance et qu'on ne peut dissimuler le sérieux de l'engagement qu'il requiert: effort dans lequel la diplomatie digne de ce nom est appelée à jouer un rôle de premier plan.

A ceux qui ont défini la diplomatie «l'art de faire la paix», on a cru pouvoir objecter une simplification excessive. De fait, bien d'autres activités rentrent dans le cadre de la diplomatie. Et comment ignorer celle des hommes politiques et des hommes de la pensée, qui contribuent à former la conscience des hommes et l'opinion publique des peuples? On ne peut nier toutefois que la recherche de la paix ne soit, comme nous venons de le dire, le point central de la mission diplomatique dans la vie internationale. Et ce n'est pas là simplement distribuer un éloge, qui serait d'ailleurs souvent bien mérité. C'est reconnaître ce qui est pour vous l'essence même de votre mission, votre but, votre programme: faire la paix.

Cela veut dire d'abord la protéger et la défendre là où elle existe: ensuite la rétablir là où elle a cessé d'exister. Cela suppose qu'avec beaucoup de sagesse et une patience inlassable, on cherchera à résoudre selon la justice et l'équité les questions qui opposent Etats ou Gouvernements les uns aux autres; que l'on fera tout pour éviter que les oppositions ne s'accroissent, que les positions en conflit n'arrivent à un point de rupture; que l'on étudiera et

proposera toutes les formules possibles d'honnête conciliation; que l'on saura joindre à la juste défense des intérêts et de l'honneur de la partie qu'on représente, la non moins juste compréhension et le respect des raisons de l'autre partie et les exigences du bien général. Voilà la tâche spécifique - et combien noble! - de la diplomatie.

Et dans cette tâche, la diplomatie des Etats a comme allié et collaborateur le Saint-Siège: un allié convaincu, chaque fois qu'est en question la sauvegarde ou le rétablissement d'une paix juste et solide; un collaborateur qui, tout en ayant sa nature et ses moyens spécifiques, n'hésite pas à joindre son action à celle des Etats et de leurs représentants, pour favoriser des rapports pacifiques entre les nations, sur la base des principes qui doivent régir une vie en commun bien ordonnée, au plan international.

Nous nous demandions naguère, dans une circonstance analogue à celle-ci ([Discours au Corps Diplomatique, 12 janvier 1970](#)), si le Saint-Siège avait «raison de se servir de cette forme d'activité qui s'appelle la diplomatie». Notre réponse, alors comme dans d'autres circonstances, a été affirmative, à condition qu'il s'agît de la vraie diplomatie: celle qui se propose pour objectif la paix à l'intérieur de chaque peuple et dans ses relations avec les autres.

Cette demande, nous continuons à nous la poser. Et ce n'est pas seulement pour confirmer notre attitude responsable en face des doutes ou des contestations qui peuvent se présenter. C'est bien plutôt pour approfondir et préciser toujours davantage les motifs essentiels de la participation du Saint-Siège à la vie des peuples et aux problèmes de leurs rapports mutuels: participation qui entend bien ne pas se borner à l'énonciation de principes généraux, mais qui, dans les formes qui sont propres à notre mission morale et spirituelle, n'hésite pas à descendre, le cas échéant, à l'action concrète.

Cette attitude, vous le savez comme nous, n'est pas sans attirer des critiques. Certains y voient une sorte de «compromission» qui, bien loin d'élever le Saint-Siège, l'abaisserait, au contraire – et l'Eglise avec lui - au rang de «puissance»: une parmi tant d'autres, même si elle conserve ses traits distinctifs particuliers. Sans la détourner tout à fait de sa mission, cette attitude rendrait l'Eglise moins libre, moins «crédible» dans l'exercice de celle-ci, qui serait une mission « prophétique » consistant à annoncer et dénoncer, sans avoir peur de rompre avec une réalité mouvante et vieillie, qui doit bientôt céder le pas à un monde nouveau, encore en gestation.

Nous ne sommes pas fermé à ces voix qui nous arrivent de différents côtés, ni offensés par leur ton parfois pressant et quasi impétueux. Nous sommes toujours disposé à réfléchir à nouveau, avec une conscience sérieuse et sereine, sur nos attitudes et sur les modalités de notre action, afin qu'elles répondent toujours mieux, pour autant que cela dépend de nous, aux exigences du ministère apostolique et aux nécessités anciennes et nouvelles des temps où nous vivons.

Mais, si nous ne nous trompons, ce que l'on reproche ici à l'Eglise et au Saint-Siège, c'est de ne

pas prendre une attitude nette et active, en proclamant et en accélérant le déclin d'un ordre mondial jugé dépassé et gâté, pour hâter la rapide instauration, à sa place, d'un ordre nouveau, qu'on imagine avec les traits messianiques de la justice, de la liberté, de l'égalité parfaite, sans discrimination de droit ne de fait.

On estime que l'Eglise et le Saint-Siège, dans la mesure où ils appuient des initiatives visant à pacifier des états de tension ou à guérir des plaies sociales, dans la mesure où ils favorisent la cessation des conflits en cours ou cherchent à en prévenir d'autres, font le jeu de la «conservation», empêchent ou retardent le jour de la révolution libératrice, que certains n'hésitent pas à proposer comme le schème répondant à la maturation des temps, aux aspirations des peuples - surtout des peuples opprimés - et même, ajoute-t-on, à la vision chrétienne de l'histoire, ce pour quoi on se met en quête de démonstrations et de preuves même d'ordre théologique.

En face de critiques de ce genre, la première considération qui nous vient à l'esprit, c'est que certains radicalismes non seulement sont bien souvent inexacts et injustes par leur façon partielle ou unilatérale de juger la réalité et les responsabilités qui y répondent, mais qu'ils sont, par surcroît, dangereux, tant par ce qu'ils voudraient voir réalisé que par ce qu'ils ne veulent pas voir réalisé ou dont ils réunissent à empêcher la réalisation. En d'autres termes, en poussant à des bouleversements radicaux - qui sont loin, bien souvent, de respecter les frontières du licite - il n'est pas exclu qu'on arrive à des situations moins justes et moins stables que celles qu'on a voulu modifier. Et il arrive facilement, surtout, qu'on gaspille, en des tentatives velléitaires, des énergies et des efforts, qui pouvaient être employés bien plus utilement pour des réalisations moins rapides, peut-être, et moins voyantes, ni entièrement satisfaisantes, sans doute, mais qui représentaient néanmoins un réel progrès au profit de l'humanité.

Ce qui nous semble plus en harmonie avec notre mission, et avec ce que l'Eglise peut et doit faire en faveur du monde, dont, tout en étant distincte, elle partage le cheminement, c'est que l'Eglise soit, certes, une voix prophétique, et comme le cri de la conscience de l'homme; mais qu'en même temps elle comprenne la réalité humaine, avec ses âpretés, ses insuffisances, ses résistances à se conformer aux idéaux que l'humanité devrait et doit poursuivre avec courage et ténacité, pour être digne d'elle-même et à la hauteur de ses responsabilités devant Dieu et devant l'histoire.

Au lieu de nous borner à déplorer ou à dénoncer des insuffisances, nous estimons que notre devoir en ce domaine est de rappeler et de clarifier les principes, d'encourager les hommes à les appliquer fidèlement, et de ne pas refuser notre collaboration aux tentatives concrètes de solution des problèmes que cette application comporte: non certes en ce qui concerne les aspects techniques, qui échappent à notre compétence, mais pour ce qui est des aspects moraux et humains de justice et d'équité, qui ne sont pas moins importants que les premiers.

Cet effort de contact avec les problèmes concrets, que les hommes d'Etat et les diplomates

affrontent quotidiennement, nous aide à nous rendre toujours mieux compte de la complexité des choses et des difficultés à surmonter. Cela ne nous amène certes pas à excuser ce qui n'est pas excusable - abus de pouvoir, excès dans la répression, usage de la torture, pressions économiques indues, etc. . . . - ou à nous contenter facilement de résultats minimes ou insuffisants; mais cela nous porte à prendre des attitudes conscientes et responsables dans l'appréciation, généreuses dans la coopération.

Tout cela vous dit, Excellences et chers Messieurs, l'esprit sur lequel peuvent compter, de notre part et de la part du Saint-Siège, vos personnes et vos Gouvernements, vos peuples et leurs communautés, comme toute la communauté internationale: un esprit d'amitié, qui, même s'il exclut une indulgence hors de propos, tend toujours à encourager et à aider les responsables dans les justes, nobles et difficiles entreprises que la vie de leurs nations et celle de la famille des peuples présentent comme des défis à leur sagesse et à leur bonne volonté.

Et comme notre parole vise avant tout ce qui constitue plus spécifiquement votre mission, nous voulons dire les relations des peuples entre eux, nous vous dirons que c'est dans cet esprit d'amitié que nous suivons les problèmes de la paix. Et nous concevons celle-ci non seulement, selon son acception première et plutôt négative, comme absence de conflit, mais dans sa signification plus ample et plus complète de bonnes et amicales relations.

L'invocation de la paix revient fréquemment sur nos lèvres, avec l'exhortation à la poursuivre et l'invitation à prier pour l'obtenir. Mais nous n'entendons pas que s'arrête là notre intérêt pour une cause si grande et si fondamentale. Vous êtes témoins de nos persévérants efforts, vous qui êtes aussi, en quelque sorte, parmi les collaborateurs les plus directs du Saint-Siège en ce domaine. C'est à vous, en effet, qu'il s'adresse le plus souvent - comme il s'adresse à ses propres représentants dans vos pays - pour avoir des informations, pour recueillir et confronter données et opinions, discuter des situations, se concerter avec vous, parfois, pour des initiatives de paix.

Vous connaissez, par exemple, l'intérêt que le Saint-Siège continue à manifester pour un des problèmes essentiels qui sont à la base d'une paix sûre et durable: l'établissement de rapports et d'échanges conformes à l'équité entre les pays ayant atteint un haut degré de développement, et ceux qui, avec élan, mais souvent au prix de grands sacrifices, s'efforcent d'y parvenir.

Ce problème a fait l'objet de nos déclarations répétées, en particulier dans l'encyclique *«Populorum Progressio»*, et il reste un des points qui retiennent très spécialement l'attention du Saint-Siège. Aussi avons nous suivi avec le plus vif intérêt, à ce sujet, les récentes prises de contacts entre la Communauté européenne des Neuf et les Pays d'Afrique, pour l'élaboration d'un *modèle* possible de coopération organique ou d'association économique, technique et commerciale. Cette négociation, tant par le nombre et la qualité des Pays participants que par l'ampleur et l'importance des buts qu'elle se propose, peut vraiment constituer un test de ce que la sagesse et le courage des Gouvernements, leur capacité de vision et d'imagination politique, leur

esprit de collaboration enfin, sont capables de faire pour répondre à des exigences objectives d'importance capitale pour l'avenir de la famille humaine.

On ne peut manquer de relever le caractère hautement moral d'initiatives de ce genre et souhaiter qu'elles se multiplient. Que les responsables ne se laissent pas décourager par les difficultés!

Qu'ils sachent harmoniser les raisons de la prudence avec celles de la générosité, sans oublier qu'aujourd'hui, plus encore que par le passé, l'avantage général est finalement la condition du vrai et stable bien-être de chacune de leurs nations.

Le Saint-Siège a à cœur, vous le voyez, d'être présent dans le concert de la vie internationale. Il l'est grâce au réseau de relations que le Corps Diplomatique présente et réalise ici même, relations qu'entretient et favorise également le Corps de nos représentants dans vos divers Pays. Laissez-nous dire, en terminant, à quoi tend cette présence du Saint-Siège dans la vie internationale. Elle tend d'abord à promouvoir des contacts honorables et pacifiques entre les Peuples à un niveau de responsabilités; ensuite à encourager la méthode du dialogue humain et courtois, à la substituer, si possible, à celle de l'affrontement ruineux et meurtrier des armes et de l'équilibre précaire d'intérêts inconciliables, toujours prêts à surgir avec des revendications unilatérales; elle tend enfin, cette présence du Saint-Siège, à créer non seulement la trêve dans les conflits entre nations, mais le goût, l'honneur, la stabilité de la paix, de telle sorte que les insurmontables différences ethniques, géographiques, économiques, culturelles, ne soient plus des causes de rivalités et de luttes fratricides, mais deviennent au contraire des motifs d'entente fraternelle et d'active complémentarité, en un hommage unique et supérieur à la justice. En disant cela, nous nous référons - assez clairement, nous semble-t-il - aux situations qui, au seuil de cette année nouvelle, apparaissent comme des cas pathologiques de la concorde entre les hommes, cas qui s'offrent à la sage, à la persévérante, ajoutons encore, à la chrétienne thérapie d'une paix véritable et dynamique.

Si ces abcès douloureux persistent, malgré tant d'efforts déployés au cours de l'année écoulée, s'ils continuent à retenir l'attention inquiète du monde entier, combien plus la vôtre, Messieurs: les diplomates ne sont-ils pas, en quelques sorte, les médecins du corps social, lorsqu'il est atteint ou menacé par le virus de la discorde et de la guerre?

Mais nous savons tous que la bonne volonté et les moyens humains ne suffisent pas. Aussi, pour que votre action, celle des diplomates et des hommes d'Etat du monde entier, soit efficace et couronnée de succès au cours de l'année qui s'ouvre, nous invoquerons sur elle, et sur l'aide - modeste, mais généreusement offerte - que le Saint-Siège sera toujours heureux de vous apporter, l'abondance des bénédictions du Dieu tout-puissant.

*AAS 66 (1974), p.66-73.

Insegnamenti di Paolo VI, vol. XII, p.30-38.

L'Osservatore Romano, 13.1.1974, p. 1, 2.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française, n.3 p. 1, 11.

La Documentation catholique, n.1647 p.105-108.

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana